

M. Rouy fait à la Société la communication suivante :

NOTICES FLORISTIQUES (suite), par M. G. ROUY.

I. — *Les hybrides du genre LAPPa.* — Dans le Bulletin de la Société (XLIV, p. 63), il est dit que « M. Franchet a trouvé au Pont de Sèvres, probablement naturalisé, le *Lappa tomentosa*, et l'auteur de l'article ajoute qu'il a trouvé avec lui, dans la même localité, le *L. media* Cam. et Franchet, in Soc. ét. fl. fr.-helv., n° 300 (1894) = *L. minor* × *tomentosa* »; puis : « Enfin M. Jean- » pert a récolté, près de Corbeil, le *Lappa major* × *minor* qui, à » notre connaissance, n'a encore reçu de nom simple que celui » d'*Arctium subracemosum* Simonk., et qui, si l'on admet le » genre *Lappa*, devra porter le nom de *Lappa subracemosa*. » Ces noms sont mort-nés. Si l'on consulte en effet l'ouvrage de M. Simonkai, on voit que c'est dans le genre *Lappa*, et non dans le genre *Arctium*, que cet auteur (*Enum. fl. Transsilvanicæ*, 1886, p. 340-341) a donné des noms binaires aux formes hybrides suivantes : *L. major* × *minor* Nitschke (*L. subracemosa* Simonk.), *L. minor* × *tomentosa* Porc. (*L. mixta* Simonk., non Camus, 1897).

Donc la synonymie suivante s'impose :

1° *Lappa major* × *minor* Nitschke = × *L. subracemosa* Simonkai (1886), Camus (1897, l. c., ligne 20) = × *L. mixta* G. Camus (1897), l. c., ligne 31.

2° *Lappa minor* × *tomentosa* Porc. = × *L. mixta* Simonkai (1886) = *L. media* G. Camus (1897).

Aux *Lappa* hybrides ci-dessus relevés il convient d'ajouter (comme *Lappa*) :

3° *L. major* × *tomentosa* Hausskn. = × *L. ambigua* Celak.

4° *L. nemorosa* × *tomentosa* Neuman.

5° *L. nemorosa* × *officinalis* Neuman.

6° *L. minor* × *macrosperma* Maass = × *L. Maassii* M. Schulze.

Quant à moi, j'ai adopté, dans la *Flore de France*, le genre *Arctium* de Linné, admis déjà dans le *Genera plantarum* de Bentham et Hooker et les *Pflanzenfamilien* de MM. Engler et Prantl.

II. — *Quelques mots sur les hybrides naturels.* — Dans une lettre que m'a adressée récemment un zélé botaniste, j'ai lu au sujet des hybrides : « Quant aux jugements portés sur des plantes hybrides ou présumées telles, en dehors des données fournies par la méthode expérimentale, ce sont purement questions d'appréciation personnelle. La plus grande somme de probabilités ne saurait équivaloir à la certitude scientifique. » J'ai reconnu, par ces termes, l'expression du sentiment à peu près général, d'ailleurs assez souvent manifesté, des botanistes ou horticulteurs appelés à travailler plus souvent dans les collections ou les jardins qu'au milieu de la flore spontanée. Il m'a paru qu'il fallait réagir brièvement contre une opinion trop excessive et qu'il appartenait à un floriste-monographe, qui depuis trente-six ans a herborisé dans des pays de flores totalement différentes, du Sahara en Laponie, par exemple, de dire quelques mots sur ce point. Évidemment il y a du vrai dans le passage cité, la méthode expérimentale pour la création des hybrides étant excellente; et personne n'ignore du reste qu'elle a été magistralement exposée dans des travaux de notabilités botaniques considérables. En tout cas, cela, c'est de la culture. — Mais affirmer que, dans la nature, on ne saurait avoir aucune certitude d'hybridation, c'est aller trop loin. En effet, pour peu qu'on ait fait sur le vif des recherches à ce sujet, en les étendant non à un jardin ou à quelques kilomètres carrés autour de chez soi, mais en parcourant divers pays, on est amené à constater que nombreux sont les hybrides créés par des causes naturelles et qu'on peut avoir toute certitude à leur égard. Pour peu qu'il ait herborisé pendant plusieurs années dans des régions diverses, un botaniste aura facilement remarqué, *en compagnie des parents*, des plantes tenant plus ou moins le juste milieu entre eux, et qui sont incontestablement issues de leur croisement. Là, le doute n'est pas possible et il ne semble d'ailleurs avoir jamais été émis dans ce cas précis. Pour ma part, j'ai constaté l'hybridation certaine, en Espagne, pour des *Thymus* très distincts, et pour des *Lepidium* de port absolument différent, en Laponie pour un Saule. En France, les hybrides naturels *certaines* sont tellement nombreux, qu'il me suffira de rappeler ceux qui ont été relevés dans quelques genres tels que *Cirsium*, *Centaurea*, *Rosa*, *Mentha*, *Geum*, *Potentilla*, *Cistus*, *Salix*, *Verbascum*, *Carex*, *Narcissus*, etc. Mais il doit être bien entendu que ces hybrides-là sont

toujours trouvés avec les parents et qu'un examen morphologique attentif révèle les caractères intermédiaires, et, notamment, parfois (pas toujours) l'avortement des fruits et la déformation des grains du pollen. On sait, d'autre part, que des fruits d'hybrides avérés se reproduisent et donnent lieu à des hybrides fixés, devenant quelquefois isolés par la disparition des parents et qui jouent alors le rôle de véritables espèces. Par contre, il faut se garder des assertions hasardées. N'a-t-on pas pu lire qu'un Saule hybride, reconnu tel par un botaniste connu et trouvé en compagnie de ses parents, les *S. pentandra* et *cinerea*, d'ailleurs décrit pour la première fois dans notre Bulletin, était bien hybride, mais de l'un seulement de ces Saules, l'autre parent étant une espèce n'existant pas dans la région et ne croissant qu'à 40 kilomètres environ de là? D'autres sont peut-être trop enclins à voir des hybrides plus qu'il n'en existe en réalité; il est donc prudent pour eux, et c'est la règle que je pratique lorsque je suis amené à soupçonner la nature hybride d'une plante sans pouvoir en avoir la certitude, de l'inscrire avec son nom binaire, précédé du signe $\times$, mais suivi d'un point d'interrogation en signe de doute possible.

III. — *HIERACIUM MARIOLENSE* Rouy in *Bull. Soc. bot. France*, XXIX (1882), p. 122 = *H. bæticum* Arvet-Touvet ap. Hervier, in *Revue gén. de Botanique*, IV (1892), p. 154, et in *Bull. Soc. bot. France*, XLI (1894), p. 331. — Dans notre Bulletin (*l. c.*) M. Arvet-Touvet a publié sous la signature A.-T. et Reverchon, la description d'un *Hieracium bæticum*, en lui donnant pour habitat : « Andalousie : sierra de la Nieve (*Reverchon*); Regnum Murcicum : in rupibus sierræ Palomera (*Porta et Rigo* Iter III Hispanicum 1891, n° 399); Regnum Valentinum in rupibus rimis sierræ Mariola (*Porta et Rigo*, *ibid.*, n° 394).

Dès 1882, dans notre Bulletin, j'avais publié la plante de cette dernière localité sous le nom de *H. MARIOLENSE*. Comme il s'agit là, non d'une de ces nombreuses espèces factices d'*Hieracium* dont le nombre devient si considérable tant en France qu'à l'étranger, mais d'un type de premier ordre, que j'ai découvert et décrit plus de huit ans avant tout autre, je tiens au droit de priorité. Ce type spécifique comporte, à mon sens, un certain nombre de variétés, que notre distingué confrère M. Arvet-Touvet

a élevées au rang d'espèces; je ne vois aucune difficulté à ce que nous conservions chacun notre manière de voir sur ce point; mais je crois utile de compléter l'habitat de l'*H. MARIOLENSE* (*genuinum*) tel qu'il résulte des exemplaires de mes collections : Prov. d'Alicante : sierra Mariola, près Concentayna, rochers qui couronnent le cerro de Agres (*Rouy*, juin 1880); prov. de Cadix : Grazalema; sur le cerro de San-Cristobal (*Rouy*, juin 1884); prov. d'Albacete : sierra de Ben-Amor (*de Coincy*, juin 1890); sierra de Alcaraz (*Porta et Rigo*, juillet 1890); prov. de Jaën : sierra de Cazorla (*Reverchon*, juin 1901); prov. de Granada (partie orientale) : sierra de la Sagra (*Reverchon*, juillet 1900).

IV. — L'EPIPOGON APHYLLUS Swartz en France; *localités, mode de végétation*. — Intercalant dernièrement en herbier une part d'*Epipogon aphyllus* Sw., je retrouvai avec plaisir les trois pieds de cette curieuse espèce que je possède des Pyrénées. Il m'a paru intéressant de préciser l'habitat français de l'*Epipogon*; car, dans un essai de travail d'ensemble sur les Orchidées de France, publié en 1893, travail encore le plus récent sur la matière, un de nos confrères l'indiquait seulement dans les Vosges (au Hohneck), le haut Jura et les Alpes.

Je rappellerai tout d'abord que, dès 1865, l'*Epipogon* a été signalé aux Pyrénées dans le Bulletin de notre Société (XI, p. XLVIII), où de Pommaret l'avait découvert à la cascade d'Enfer près Luchon, et où il a été retrouvé par MM. l'abbé Garrouste et Trouillard, le 17 août 1871 (1).

L'*E. aphyllus* a été aussi constaté par l'abbé Peyron (Cf. Le Grand in *Bull. Soc. bot. France*, XVIII, p. 145, et *Statistique bot. du Forez*, p. 221) dans le département de la Loire, à Pierresur-Haute, dans les grands bois de Couzan. — Ce sont là deux localités des plus intéressantes au point de vue géographique et qu'il n'y a pas lieu de passer sous silence.

Enfin, M. Fliche a découvert jadis l'*Epipogon* à une localité française des Vosges : Gerbamont.

En résumé, l'habitat en France de l'*Epipogon aphyllus* est celui-ci : Vosges : Hohneck (en Alsace) et Gerbamont; haut Jura; Alpes; Forez; Pyrénées (Bagnères-de-Luchon).

(1) (Cf. également lettre de M. Garrouste à de Schoenefeld in *Bull. Soc. bot. France*, XVIII, p. 374-375.)

On lira, je pense, avec intérêt les détails donnés, dans notre *Bulletin*, sur les conditions et le mode de végétation de l'*Epipogon aphyllus*, par M. l'abbé Garrouste (XVIII, p. 375), et que je crois devoir reproduire ici pour ceux de nos sociétaires qui n'ont pas la collection complète du *Bulletin* :

« Puis, examinant le terrain et l'état dans lesquels notre Orchidée s'offrait à nous à la cascade du Lys, voici ce que nous avons cru conclure :

« 1° L'*Epipogon aphyllus* Sw. ne vient que dans les clairières, fuyant le voisinage de toute autre plante. Il choisit les endroits à pente peu raide où la terre très meuble est retenue par des rochers ou les racines à fleur de terre des Sapins ; la plupart du temps c'est contre ces rochers ou ces racines qu'il se développe le mieux.

« 2° Ainsi que je le disais tout à l'heure, nous n'avons trouvé aucun individu en fructification. Est-ce un cas exceptionnel cette année ? Ou bien, dans cette localité, les conditions atmosphériques sont-elles défavorables à la fécondation ? Cette opinion me semble probable, et notre Orchidée nous a paru ne se propager ici que par des rhizomes. En effet, les individus ne se rencontrent point isolés, mais par groupes placés à droite et à gauche d'un point central qui a dû servir de point de départ. En un endroit particulièrement, sur un espace de moins d'un mètre carré, le périmètre était marqué par des traces d'*Epipogon*, tandis qu'il n'y avait absolument rien au milieu. Les rhizomes partant du centre avaient sans doute rayonné, tandis que les souches-mères étaient détruites. »

On n'ignore pas, d'autre part, que l'*Epipogon aphyllus* disparaît pendant plusieurs années, et l'on ne saurait être assuré de le retrouver exactement à la même place les années suivantes. C'est là une cause de rareté que Reichenbach fils (*Icones*, 156) a précisée dans les lignes suivantes, que je reproduis également à titre de renseignement : « *per plures annos desideratur, subito quasi spectrum prodit... inde difficillime reperitur sæpius inexpectatum, quam quæsitum legitur.* » Je conclus, de même, que l'*Epipogon* doit être recherché avec soin dans toutes les forêts de nos montagnes, l'espèce existant, autour de notre pays, en Alsace-Lorraine, dans toute l'Allemagne (même dans les terrains de plaines) et en Suisse.

V. — ROUYA POLYGAMA Coincy; ses caractères; son habitat. — On sait que notre savant et regretté confrère Auguste de Coincy a créé le genre ROUYA (*in Le Naturaliste*, 2^e série, n^o 349, p. 213; Rouy et Cam. *Flore de Fr.*, VII, p. 222-223) pour le *Thapsia polygama* Desf. = *Laserpitium Carotæ* Boiss., plante qui, en réalité, n'était ni un *Thapsia*, ni un *Laserpitium*, différant du premier de ces genres par les *pétales blancs*, les *méricarpes à côtes secondaires dorsales nettement ailées* (nullement filiformes), à *côtes marginales plus étroites et aiguës au sommet*, et par le port qui est quelque peu celui d'un *Daucus*, se distinguant du second par les *pétales entiers ou subémarginés à la pointe*, les *stylopodes grêles*, les *méricarpes à côtes secondaires dorsales non largement ailées, aiguës au sommet*, enfin présentant, en outre, des *fleurs polygames, les centrales mâles très petites, nombreuses, stériles*.

Le *Rouya polygama* est une espèce rare qui n'était, jusqu'en 1901, connue qu'en Algérie orientale, aux environs de Bône, notamment à la baie des Caroubiers, vers le cap de Garde, et de la Calle, puis en Tunisie septentrionale entre Menzel-Temini et Kourba, à Menzel-Djelmil, à l'embouchure de l'oued Barka, à Tabarque, enfin à la Sebkhâ Djeriba. Il croît dans les pâturages sablonneux du littoral, dans les sables cultivés et salés, enfin rarement sur les rochers maritimes.

En 1901, je l'ai indiqué en Corse, d'après des exemplaires récoltés par Revelière que m'a obligeamment donnés M. Gadeceau, dans les sables maritimes de Porto-Vecchio, en rappelant que Revelière l'avait distribué sous le nom erroné de *Laserpitium polygamum* de Lamarck, qui est une tout autre plante. Enfin, dans le Bulletin de notre Société, je la vis peu après signalée par M. Gandoger aux environs de Huelva (Espagne austro-occidentale).

M'étant rendu, dans les premiers jours de septembre, en Algérie, justement dans le département de Constantine, en passant par Bône, je profitai de l'occasion pour tâcher de trouver quelques pieds du *Rouya*, espérant pouvoir le récolter encore en fruits puisque mes exemplaires de Revelière avaient été recueillis le 20 septembre. Je consacrai donc deux jours à explorer les environs de Bône, particulièrement la baie des Caroubiers, où, depuis les récoltes de Cosson et autres, les constructions de plaisance et les plantations de vignes ont absorbé presque entièrement l'espace

sablonneux qui jadis séparait les cultures de la mer ; actuellement on peut dire que presque partout dans la région, ces cultures vont jusqu'au flot.

Mes recherches furent tout d'abord vaines, et je crains bien que les environs immédiats de Bône ne puissent guère être considérés comme localités du *Rouya* qu'à titre de souvenir. Le second jour, assez tard, je découvris quelques vestiges, je ne peux guère les appeler autrement, entre le Fort-Génois et le cap de Garde, dans les talus herbeux d'un petit oued débouchant entre les rochers maritimes. Son habitat spécial, dans les sables du littoral, car je ne l'ai point vu sur les rochers maritimes, semble appelé à devenir de plus en plus restreint, au moins dans la région que j'ai visitée.

D'autre part, une dame botaniste bien connue et très zélée, M^{me} H. Gysperger, a parcouru, au printemps de 1903 et au commencement de l'été de 1904, les environs de Porto-Vecchio sans pouvoir retrouver le *Rouya* autrement qu'en rares exemplaires. Il semble donc que l'assèchement et la mise en culture des sables maritimes herbeux où croît le *Rouya* aient pour résultat de rendre cette intéressante espèce une des grandes raretés de la flore méditerranéenne.

VI. — *STATICE GLOBULARIIFOLIA* Desf., *non* al. — Dans un recueil important de Botanique vient de paraître un article sur les *Statice* du département de l'Aude, où sont émises des appréciations plus ou moins exactes sur ces plantes. Au point de vue scientifique, il ne convient de discuter les opinions que le moins possible, mais il faut convaincre par l'exposé méthodique des faits et les preuves données à l'appui. Or, dans l'article auquel je fais allusion, revient sur l'eau la légende de la présence en France du *Statice globulariifolia*, de *Desfontaines*. J'estime qu'il y a lieu de couper définitivement court à cette légende, tant au point de vue morphologique qu'au point de vue géographique, car la plante dont il s'agit n'est pas plus le *S. globulariifolia* Desfontaines qu'elle n'est celui de A.-P. De Candolle, ou ceux de Pourret, de Sibthorp et Smith, de Webb, par exemple. — Et voici pourquoi : Desfontaines (*Fl. atlantica*, I, p. 274) a décrit, sous le nom de *S. globulariæfolia*, une plante algérienne croissant « *ad fontes calidissimas* » d'Hammam-Mischroutin (actuellement Meskoutine) près Bône, ou mieux en réalité près de Guelma. Or, retenons tout

d'abord que cette localité restreinte, où ne croît en fait de *Statice* que le *S. globulariifolia*, d'ailleurs très abondant, est située à l'intérieur des terres, en pleine Algérie orientale, à près de cent kilomètres du littoral, avec lequel elle n'a aucune communication, et qu'il s'agit là de sources d'eaux presque bouillantes (à 95°). Cette espèce, telle que je l'ai récoltée en 1892 et revue dernièrement, que je mets sous vos yeux, des récoltes de Cosson, de Dukerley et de M. Battandier, n'a jamais été trouvée ailleurs qu'aux bords de ces sources, dont le nom signifie « *bains des damnés* ».

J'ai dit ailleurs (*Revue de Bot. syst. et de Géogr. bot.*, I (1903), p. 155) que le *Statice* du littoral de l'Aude était non pas le *S. globulariifolia* Desf., mais le *S. Raddiana* Boiss. que je considérais comme sous-espèce du *S. delicatula* Girard. L'auteur de l'article que j'ai cité plus haut ne conteste pas que la plante de l'Aude soit le *S. Raddiana*, mais il croit celui-ci synonyme de *S. globulariifolia* Desf., n'ayant d'ailleurs pas vu ce dernier et s'en référant à l'appréciation d'un de nos confrères qui, ayant vu, comme moi-même, l'exemplaire de Desfontaines dans l'herbier du Muséum de Paris, n'aurait pas hésité à assimiler les deux plantes, et sur l'opinion de Boissier qui, dans le *Flora Orientalis* (IV, 1879, p. 860), a réuni les *S. globulariifolia* Desf. et *Raddiana* Boiss., qu'il avait séparés tout d'abord dans le *Prodromus* de De Candolle, et sur ce que le même botaniste avait jadis confirmé cette assimilation en revisant l'herbier d'un autre de nos confrères. — Examinons donc tout d'abord la question, comme rectifications bibliographiques, et ensuite au point de vue géographique :

1° En 1888, donc postérieurement à la mort de Boissier, M. Battandier (*Fl. d'Algérie*, p. 729) décrit le *S. globulariifolia* Desf., avec la mention « *exclusis omnibus synonymis* » et ne l'indique qu'à « Hammam-Meskoutine CC. Autour des sources chaudes ». — En 1896, MM. Bonnet et Barratte (*Catal. plant. vascul. Tunisie*, p. 351) indiquent le *S. delicatula* Gir. avec la synonymie « *S. globulariifolia* Boiss. *Fl. Orient.*, IV, 860 (non Desf.) ». En 1903, in *Rev. de Bot. syst.*, I, p. 153, je disais : « Plus récemment divers botanistes français ont cru retrouver le *Statice* des sources thermales d'Hammam-Meskoutine dans une plante croissant sur les bords de la Méditerranée, dans les Bouches-du-Rhône et dans l'Aude. Il importe actuellement de mettre fin à cette confusion, car cette même plante qui n'est point du

tout le *S. globulariæfolia* de Desfontaines... » Voilà pour la question bibliographie : les auteurs contemporains sont d'accord, on le voit, pour rejeter l'assimilation du *S. globulariæfolia* Desf. et du *S. globulariæfolia* de Boissier, lequel a toujours paru confondre sous ce nom plusieurs plantes diverses.

2° Au point de vue géographique, notons tout d'abord que Boissier n'avait pas examiné *in loco classico* le *S. globulariifolia* Desfontaines, alors que Cosson, M. Battandier et moi l'avons vu sur place, et constaté que les exemplaires distribués par Dukerley et autres étaient identiques à ceux que nous avons vus, et d'ailleurs tout différents de la plante française; et qu'en réalité le *S. globulariæfolia* Desf. est une espèce *locale*. Ce fut toujours l'opinion de Cosson, ainsi qu'en font foi les exemplaires tirés de son herbier et marqués par lui d'un point d'affirmation et l'inscription sur les étiquettes des plantes égyptiennes de Letourneux (éditées par lui-même) de « *S. Raddiana* Boiss. (!) » sans aucune mention du *S. globulariifolia*. On voit que tous les botanistes ayant écrit sur les flores d'Algérie et de Tunisie, ou visité les sources d'Hammam-Meskoutine, sont unanimes sur ce point : le *S. globulariifolia* Desf. est une espèce *exclusivement algérienne et localisée* à ces sources.

Voyons maintenant, par contre, l'aire du *Statice delicatula* Gir., auquel j'ai rattaché le *S. Raddiana* comme sous-espèce tout à fait maritime (des falaises). Le *S. delicatula* existe en Égypte, en Marmarique, en Cyrénaïque, dans le Fezzan, en Tunisie, en Algérie, et remonte, des environs d'Oran, sur les côtes espagnoles orientales jusque dans la Catalogne, d'où il vient plus au nord (sous la forme *S. Raddiana*, qui paraît être la subdivision de l'espèce existant à ses limites géographiques extrêmes (France et Égypte) sur les rochers maritimes de l'Aude et des Bouches-du-Rhône. Tout cela coule de source; et l'on voit très bien l'ensemble de l'aire du *S. delicatula*, qui comprend aussi comme forme macrophyllé et de haute taille le *S. POMELIANA* Rouy (*S. leptostachys* Pomel, non *S. leptostachya* Boiss.), d'Espagne et d'Algérie. Et, en présence de ces données géographiques si concordantes et si concluantes, peut-on s'imaginer la plante de France, au lieu d'appartenir au même type que celle de la région littorale espagnole orientale, être rattachée à une espèce de l'Algérie orientale intérieure et toute locale? Poser la question c'est la résoudre...

De plus, l'examen des caractères morphologiques annihile aussi l'assimilation entre les deux plantes, et je crois utile de reproduire ici les caractères spécifiques que j'ai publiés (*l. c.*, p. 154-155) pour différencier les deux espèces, de port d'ailleurs bien différent :

S. GLOBULARIIFOLIA Desf.

Feuilles médiocres ou courtes, un peu glaucescentes; scapes à rameaux plus ou moins épais, étalés-subdivariqués, formant une pyramide très lâche; épillets relativement gros (5-6 1/2 mill. de long), 2-4-flores, distants, en longs épis flexueux en zigzag.

S. RADDIANA Boiss.

Feuilles assez grandes, très glauques; scapes à rameaux allongés, très grêles, dressés, en panicule fournie; épillets petits (3-4 mill. de long), 1-2-flores, plus ou moins rapprochés, mais cependant distincts.

Jusque vers 1888, le *Statice* de l'Aude était distribué par les botanistes de la région sous le nom de *S. delicatula* Gir. (dont d'ailleurs le *S. Raddiana*, qu'on croyait alors spécial à l'Égypte, n'est qu'une forme ou sous-espèce), ce qui constituait, en fait, une détermination assez rationnelle. Mais, depuis 1885 ou 1886, cette même plante reparait, de temps à autre, dans des exsiccatas sous le nom inexact de *S. globulariifolia* Desf., et l'objet de cet article est de mettre un terme à cette erreur.

A la suite de sa communication, M. Rouy présente à la Société les diverses plantes dont il vient de parler.

M. Gagnepain fait à la Société la communication suivante :

ZINGIBÉRACÉES NOUVELLES DE L'HERBIER DU MUSÉUM (13^e Note),
par **M. F. GAGNEPAIN.**

Aframomum erythrostachyum Gagnep. sp. nov.

Herba valida bimetralis; vaginæ striatulæ, margine scariosæ, glaberrimæ, ligulæ usque ad basim fissæ, lobis sensim attenuatis, acutis, glaberrimis, scariosis, fragilibus. Foliorum laminæ, lanceolato-acutæ, basi attenuato-truncatæ, apice cuspidatæ, utrinque glabræ, margine rubræ, ciliolatæ, scaberrulæ; petiolus subnullus. Spica pedunculata, aphylla, apice fusiformis; squamis circa 9, distichis, imbricatis, ovatis, glaberrimis, inconspicue striatis, scariosis, purpureo-nitidis, apice calloso, submucronato; bracteis 3-4 eis



Rouy, Georges. 1904. "Notices Floristiques (Suite)." *Bulletin de la Société botanique de France* 51, 435–444.

<https://doi.org/10.1080/00378941.1904.10831082>.

View This Item Online: <https://www.biodiversitylibrary.org/item/8673>

DOI: <https://doi.org/10.1080/00378941.1904.10831082>

Permalink: <https://www.biodiversitylibrary.org/partpdf/160339>

Holding Institution

Missouri Botanical Garden, Peter H. Raven Library

Sponsored by

Missouri Botanical Garden

Copyright & Reuse

Copyright Status: Public domain. The BHL considers that this work is no longer under copyright protection.

This document was created from content at the **Biodiversity Heritage Library**, the world's largest open access digital library for biodiversity literature and archives. Visit BHL at <https://www.biodiversitylibrary.org>.